

voisins & voisines

Comité
de Quartier
Brivazac-Candau



Publication gratuite du comité de quartier de
Brivazac Candau - 33 PESSAC

Mars 2011

N°68

<http://www.federation-quartiers-pessac.com/quartiers/brivazac/vv.htm>

Votre sommaire :

- Le mot du présidentpage 1
- Compte-rendu de l'AG.....page 2
- Débat avec les élu.....pages 3, 4, 5
- Vide-greniers 2011page 6
- Infos du CA2011pages 7 et 8

LE MOT DU PRÉSIDENT

Depuis trois ans, le conseil d'administration s'enrichit de nouveaux membres (trois cette année) et voit ainsi son effectif croître de façon régulière, malgré les départs et les démissions. C'est avec plaisir que nous les accueillons. Nous continuerons de mettre en place les conditions nécessaires pour assurer le développement du comité de quartier. Nous continuerons aussi à porter une certaine idée de l'intérêt collectif.

L'Assemblée Générale marque la fin d'un exercice et l'ouverture d'une nouvelle année d'activités. Le vide-greniers retrouvera ses droits le premier dimanche d'avril sur le lieu traditionnel. J'espère qu'il rencontrera le même succès que les années précédentes. Une nouveauté dont je vous réserve la surprise fera son apparition. Ce sera, je le souhaite, une action qui s'inscrit à la fois dans une dynamique d'échanges et de développement durable. Ce sera aussi l'occasion de tisser du lien entre habitants du quartier et de Pessac. D'autres actions viendront ponctuer la vie du quartier : la collecte de documents sur la vie du quartier au siècle dernier. Je vous rappelle, à ce sujet, combien il est important de sauvegarder ce patrimoine. Des photographies anciennes, des plans, des courriers, tout nous intéresse. Pour les 80 ans du comité (en 2015), je souhaiterais que notre équipe soit

VIDE-GRENIERS



Dimanche 03 Avril 2011

Place Chambrelent

Exposants, inscrivez-vous en pages
intérieures

en mesure de réaliser une exposition retraçant des moments de vie que vous avez peut-être connus.

Enfin, depuis plusieurs années, le comité de quartier a organisé des réunions publiques autour de thèmes tels que le transport, les cheminements doux, le PLU. Ne pourrait-on pas imaginer une information sur les orientations du plan Campus et ses implications sur la vie des quartiers périphériques ? Nos voisins des quartiers Chiquet-Fontaudin et La Paillère-Compostelle portent les mêmes observations que nous sur son évolution. À nous d'y réfléchir collectivement. **J.-P. Messé**

Noël grelottant, Pâques éclatant.
VOITURES...STATIONNÉES
SUR LA CHAUSSÉE !!!

Stationner sur le trottoir
est inutile, coûteux et
dangereux.



voisins & voisines

37 avenue de Candau,
33600 PESSAC
06 71 48 76 32
cqbc33@gmail.com

Rédaction, mise en page : Yvon BOUYER,
Dominique BURTIN, Christian PUJOLLE, Guéno JULIEN,
Jean-Paul MESSÉ, Frédérique EYNAUD
Publité : Yvon BOUYER, Valérie LUINAUD, Christian
PUJOLLE
Impression ACSD, rue du Cdt Cousteau, Bordeaux Bastide
Tirage : 1150 ex.



RAPPORT MORAL PRÉSENTÉ LE 06/02/ 2011

Bordeaux Métropole 3.0. Derrière cette dénomination, se cache pour les plus avertis d'entre vous une ambition pour la communauté urbaine. Actuellement, la population de la CUB se situe autour des 700 à 750 000 personnes. L'objectif affiché est d'atteindre le million d'habitants d'ici à 2030. Si certaines démonstrations éclaircissent les raisons de cet objectif, ne faut-il pas tout de même s'interroger sur des motivations plus cachées de cette volonté de faire croître l'agglomération bordelaise ? Cette croissance que, partout dans l'économie, on cherche à maximiser est-elle fondamentalement une nécessité ? Qu'on le veuille ou non, cela suppose forcément un prélèvement de ressources plus important dans l'environnement. Cela suppose la proposition d'un certain modèle de consommation. Cela suppose aussi une absence de vision : qui pourra croire longtemps en la durabilité d'un tel mode de fonctionnement ?

Heureusement, il se trouve des penseurs qui parviennent à faire entendre un son dissonant et proposent de concevoir une autre vision du monde. La notion de développement durable découle de cet état d'esprit. Un conseil du développement durable a d'ailleurs été mis en place à Pessac. Si ce concept est assez « tendance », n'oublions pas tout de même que d'autres avant nous avaient effectué ces constats et développé des formes alternatives au productivisme, soucieuses de la santé publique et respectueuses de la terre. Mais je m'éloigne trop peut-être du sujet.

Pour y revenir, l'agence chargée de préparer cette démarche a élaboré des documents que je vous invite à

consulter. L'emballage est d'ailleurs fort beau. Il y fleurit des slogans formidables « Demain ne sera pas comme hier. Il sera nouveau et dépendra de nous. Il est moins à découvrir qu'à inventer » citation de Gaston Berger, « Faire entendre une autre voix », « Se différencier par rapport au moule standardisé », « Replacer l'humain au cœur de nos sociétés » et j'en passe ; la liste est trop longue pour prendre le temps de les énumérer ici. Devant une telle forêt d'invitations à participer aux débats, nous ne pouvons qu'être séduits. Cependant, j'en veux pour preuve la difficulté à faire vivre certaines associations, je crains hélas qu'inviter les gens à s'exprimer sur ce mode ne soit de nature à biaiser la façon dont la synthèse s'opère. En effet, que les gens s'expriment me paraît normal et nécessaire. Nous ne sommes d'ailleurs pas en reste sur ce plan au comité de quartier. Mais il ne me semble pas possible de laisser entendre que la somme de ces contributions puisse devenir l'objet d'un consensus, tant sont diverses et contradictoires les remarques et participations. L'intérêt général ne peut pas se réduire à la somme des intérêts particuliers.

Alors oui, il y a quelque part une forme de renoncement ; renoncer à un bout de terrain, renoncer à un itinéraire, renoncer à la quiétude d'un lieu. Mais, en revanche, c'est aussi accepter l'idée d'évolution, l'idée que tous, nous pouvons faire autrement : pour nous déplacer, pour nous loger, pour nous rencontrer. Il est assez indiscutable que notre société est en pleine évolution. Certaines de ces évolutions sont négatives et constituent une entrave aux libertés individuelles. Des interdits sont posés. Non contents de brimer l'individu, ils fragilisent les relations sociales et agissent comme autant de

freins au maintien de la cohésion sociale. D'autres facteurs viennent ajouter des difficultés aux conditions de vie des individus, qu'il s'agisse du problème du logement, du transport, de la mobilité. Qui ne connaît pas les problèmes de circulation de la rocade et l'omniprésence des camions ? Qui n'a pas conscience que le réseau du tramway demande des améliorations ? Qui n'a pas été confronté à la hausse des coûts du logement ? Qui n'est pas concerné par l'augmentation de la population ? Nous le voyons bien, la ville (la métropole aussi) est un lieu où les échanges sont maximisés, où les interactions sont multipliées.

C'est dans ce cadre que nous continuerons à réfléchir et développer une vision pour ce quartier. Cela passera par des prises de position sur la révision du PLU, notamment sur la place dévolue aux petits logements dont on sait parfaitement qu'ils n'ont d'autres raisons que celles de constituer un avantage financier, sur la contradiction à imposer du stationnement dans les logements collectifs mais à en restreindre l'accès par une barrière financière.

L'observation du premier point nous amène à reconsidérer sérieusement les conditions actuelles de vie du quartier dans un horizon à quinze vingt ans. Ce constat n'est pas nouveau, mes prédécesseurs le dressaient déjà. La cession des biens immobiliers, particulièrement ceux dont le terrain permet l'élévation d'un bâti, est souvent consentie aux profits de promoteurs dont la principale préoccupation n'est sûrement pas la qualité du cadre de vie environnant. Une association telle que la nôtre s'avère indispensable pour contrebalancer ces orientations et proposer d'autres pistes de réflexion. Le second point constitue, quant à lui,

un paradoxe pour nous observateurs modestes du quartier qui voyons le débordement de plus en plus généralisé des véhicules sur la voie publique. On en arrive même à construire des logements sans place pour un véhicule au sein de la propriété. Jusqu'où peut-on aller dans l'inepte des constructions ?

Peut-on se contenter d'une participation financière à la réalisation d'un parc automobile sur le domaine public ménageant ainsi l'espace privé ?

Des exemples qui se cumulent au fil des ans ne doivent pas manquer de nous interroger sur notre capacité à provoquer et à contrôler ces évolutions. Bordeaux Métropole 3.0 peut certainement apporter son lot de progrès et d'améliorations. À nous tous collectivement de ne pas oublier qu'il n'est de possible qu'à faire ensemble.

Le premier semestre 2011 sera le moment de la révélation des scénarii prospectifs et le début de la consultation du grand public. Le second semestre sera celui des orientations par le conseil de Communauté. Parce que demain se prépare maintenant, restez attentifs dans les prochains mois aux suites de ce dossier qui doit nous permettre d'aborder ce troisième millénaire en prenant en compte tout le monde.

Enfin, pour terminer, je tiens à remercier publiquement une association et une personne. Pour l'association, il s'agit « des parents de Jules » constituée et présidée par Bruno Monaury, association pour laquelle la dissolution a été prononcée et qui a choisi de reverser ses actifs au comité de quartier. Quant à la personne, cette année, et comme chaque année précédente, le mouvement naturel des troupes, que j'évoquais lors du rapport moral de 2009, se poursuit et me conduit à vous annoncer le départ de Martine Grange à qui je voudrais témoigner tous mes remerciements pour tous les apports dont elle a été l'initiatrice et la richesse de ses idées à mieux vous accueillir lors de nos manifestations festives. Cependant, je crois savoir qu'elle reviendra nous soutenir lors de nos animations et c'est la raison pour laquelle je propose de l'inscrire au titre des membres d'honneur du comité au premier conseil d'administration de l'exercice 2011.

Jean-Paul MESSÉ

VOTES AG EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

AG extraordinaire :

La modification des statuts est approuvée à la majorité des 53 adhérents présents ou représentés (3 abstentions, pas d'opposition).

AG ordinaire :

Le rapport d'activités et le bilan financier sont approuvés à la majorité des 54 adhérents présents ou représentés (2 abstentions, pas d'opposition).

La cotisation est fixée à 3 Euros à l'unanimité.

Le CA est élu à l'unanimité.

ROQUES & LECŒUR

NOUVEAUTE (saison 2011)

**VENTE / SAV : BATEAUX –
MOTEURS HORS – BORD**

**LOCATION MATÉRIELS ESPACES
VERTS ET MOTOCULTURE**

voir conditions en magasin

**91 Av. Jean Jaurès - PESSAC
05 56 45 38 31**

Constitution du CA 2011

Chaque année, le conseil d'administration du comité est renouvelé en totalité.

Membres du CA sortant se représentant:

ALAIN Maïté
BOUYER Yvon
BURTIN Dominique
CHOUTEAU Martine
COHEN Annick
EYNAUD Frédérique
JULIEN Guéno
LAFAYE Nathalie
LUINAUD Valérie
MEDINA Corine
MESSÉ Jean-Paul
MINEUR Jacques
PUJOLLE Christian
TAMAYO Nathalie

Candidatures émanant de la salle:

LECHANOINE Michel
MONAURY Bruno
PICOT Anne-Hélène

DÉBAT AVEC LES ÉLUS

Le débat commence à 11 h 30 en présence d'une dizaine d'élus, d'autres arriveront par la suite. Ils seront une quinzaine à la fin des débats. M. le maire est excusé et arrivera plus tardivement.

Aménagement rue du Cdt Lherminier

Rue du Cdt Lherminier, l'état de la chaussée est toujours déplorable. Il rend dangereux le contresens cyclable et l'accès aux propriétés est très délicat compte tenu du dénivelé avec la chaussée.

Par ailleurs, il y a de gros problèmes de stationnements dans le bas de la rue gênant la sécurité des piétons et des cyclistes.

La question avait été posée l'année dernière et des engagements avaient été pris. Malheureusement, rien n'a évolué depuis..



M. Dubos (conseiller municipal chargé du transport et de la voirie) rappelle que la rénovation de cette rue doit s'inscrire dans un projet plus large incluant la rue Esclangon. Au préalable, des travaux sur les réseaux doivent être entrepris. La mairie a demandé à la Lyonnaise de programmer cette intervention en 2011. La rénovation (et non pas la restructuration) des rues pourra ensuite être réalisée puisqu'elle est budgétée au programme triennal de voirie. Ces travaux devraient être terminés au plus tard en 2013.



Concernant les stationnements, M. Dubos rappelle d'abord que les locations des places de parking à l'intérieur des résidences, doivent être séparées de celles des logements. Au village Candau, comme dans beaucoup de résidences pessacaises, rares sont les locataires qui louent leur place de parking. On retrouve donc leurs voitures garées aux abords de la résidence. La mairie n'a aucun moyen juridique pour les contraindre à louer leur place de parking. Elle demande que le comité réfléchisse à un plan de circulation sur l'ensemble des rues qui tienne compte des stationnements tout en préservant les cheminements doux (piétons et cyclistes).

Déplacement à vélo

Ce point avait également été abordé lors des réunions précédentes. On constate toujours trop peu d'aménagements pour faciliter les déplacements à vélo. Tout est fait pour la voiture. Par exemple, à la maison de quartier, il n'y a aucun moyen pour garer les vélos. Il est reproché à la mairie un décalage entre ses discours et la réalité. M. Dubos répond que les cheminements doux sont maintenant pris en compte sur tous les projets de Pessac. Il n'est, cependant, pas toujours facile de répondre aux attentes. En particulier, il est difficile d'assurer la continuité des itinéraires. M. Danjon (conseiller municipal chargé de l'éco-mobilité et de la circulation) rappelle que les arceaux sont de plus en plus courants à PESSAC. Il note l'absence de ces équipements autour de la maison de quartier. Sur cet aspect mais également sur la continuité des itinéraires, il estime néanmoins que les choses se sont améliorées ces dernières années.

Stationnement avenue de Brivazac

Le Bois de Roses sera de plus en plus visité notamment avec les jardins partagés. Il devient donc urgent de résoudre le problème des stationnements sur l'avenue de Brivazac entre l'avenue du Rond Point et le passage vers le bois des Roses.

Par ailleurs, dans la mesure où le contresens cyclable est déjà pratiqué dans le quartier mais de façon illégale, il est également impératif de régulariser la situation.

Sur ce dernier point, M. Dubos estime que le projet de double sens cyclable discuté dans le courant de l'année est maintenant suffisamment abouti. La CUB doit pouvoir réaliser les travaux d'aménagement bientôt. Par ailleurs, en complément des aménagements prévus pour ces double sens cyclables, des stationnements seront ajoutés sur l'avenue de Brivazac à l'emplacement des anciens arrêts de bus.

Il lui est répondu que tracer des stationnements sur la rue ne sert à rien s'ils ne sont pas respectés.

M. Dubos précise que maintenant, après chaque aménagement, il sera demandé à la police municipale d'intervenir pour faire respecter les nouvelles règles.

Il lui est demandé que le montant des contraventions soit reversé au comité de quartier ...

Intersection entre l'avenue de Candau et l'avenue des Échoppes

M. Dubos, profite de l'intervention précédente pour rappeler que, suite à une étude qu'elle a faite sur la circulation automobile sur ce secteur, la CUB propose la suppression du feu. Il serait ainsi possible de rajouter du stationnement sur l'avenue des Échoppes et de ralentir la circulation sur la rue du Bas Brion.

Arrivée de M. Le Maire

Le Maire arrive peu avant midi. Il présente ses vœux à l'assemblée.

Il revient ensuite sur le projet du Bois des Roses et sur le consensus qui a été trouvé pour son aménagement. Il cite souvent cette démarche comme exemple de concertation et se félicite qu'on ait pris le temps de discuter.

Il revient également sur l'aménagement innovant de l'impasse Candau qu'il appelle "espace de rencontre". Il faudra certainement faire une analyse de cette expérience et voir si elle peut être étendue dans d'autres secteurs de PESSAC.

PLU

Le débat avec les élus se prolongeant, avant de partir, une personne laisse une question écrite qu'elle a résumée ainsi : PLU excessif.

Monsieur le Maire répond par une longue intervention. Partant du congrès des notaires de France (le prix du foncier a augmenté de 10 à 15 % sur l'agglomération Bordelaise) et passant par la fondation Abbé Pierre (3.6 millions de mal logés en France), il pense qu'il faut trouver des solutions pour accueillir les personnes qui le souhaitent (riches et moins riches).

En définissant les règles d'urbanisme qui permettront d'équilibrer la ville, le PLU est un remède contre la pression immobilière.

Le PLU doit être révisé en 2013/2014 et ceci pour une période d'une dizaine d'années. De par la loi, il intégrera le PLH (programme local de l'habitat) et le PDU (plan de déplacements urbains).

Pour cette révision, lors d'une commission extra municipale, le maire a demandé aux comités de quartier de réfléchir aux moyens d'accueillir les nouveaux habitants tout en conservant à PESSAC sa spécificité. Il souhaite quant à lui, une densification autour des axes de déplacements.



DÉBAT AVEC LES ÉLUS (suite)

Traversées de l'avenue Schweitzer au niveau du lotissement Fanning Lafontaine.

Au droit du passage pour sortir du lotissement Fanning-Lafontaine sur l'avenue Schweitzer, la traversée de cette avenue est dangereuse car non protégée. C'est d'autant plus dommage qu'il s'agit d'un itinéraire de notre quartier vers le tram.

M. Dubos rappelle que ce passage débouche sur le domaine universitaire, territoire que la mairie ne maîtrise pas. Il lui est donc difficile de considérer qu'il s'agit d'un itinéraire. Il ne fait aucune proposition sauf d'y réfléchir dans le cadre du plan campus.

Jardins partagés

Monsieur le maire étant hésitant sur la création ou non des jardins partagés sur le Bois des Roses, la question lui est posée de savoir ce que la ville, en dehors, bien sûr, du terrain, pourra apporter à cette action.

Le maire rappelle que c'est lui qui a eu l'idée des jardins partagés et qu'il espère étendre cette activité plus largement sur PESSAC. Il pense

qu'elle doit être gérée soit par les comités de quartier soit par des associations dûment constituées pour cet objet.

Enfin, il précise que les services techniques pourront aider ces associations.

Aménagement du Bois des Roses

Il est demandé au maire quand sera construit le terrain de jeux prévu au Bois des Roses.

Aucune date précise n'est avancée mais le maire précise qu'il n'y a aucun problème et qu'il devrait se faire au printemps.

Stationnements (bis)

Qu'est-il possible de faire lorsqu'une construction individuelle ne prévoit pas, à l'intérieur de la propriété, le stationnement pourtant prévu au permis de construire.

Il n'y a pas de sanction prévue dans la réglementation. La mairie peut simplement adresser une mise en demeure de respecter le permis de construire mais sans moyen de coercition.

Projet Campus

M. Rousset, président de région, qui nous a rejoints en fin de réunion, intervient sur le projet Campus.

Il rappelle que la région est directement concernée par ce projet puisqu'elle y investira 600 millions €.

Il conseille au comité de quartier de s'intéresser de près au plan de circulation et se dit à l'écoute des remarques.

CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES

Le 24 Avril, aura lieu la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques sous les majestueux cyprès chauves du Parc Lavielle ! Moins de douze ans, préparez vos paniers !! Le prochain V&V vous donnera toutes les infos sur cette matinée de fête!

Maison de Quartier :

Depuis plusieurs années, le comité de quartier rappelle le mauvais état de la maison municipale de Brivazac. Du 14 au 28 février, des travaux de rafraîchissement ont été réalisés : suppression de cloisons, modification des espaces, peinture, pose de stores. Le but est de prolonger de quelques années l'utilisation de ces locaux.

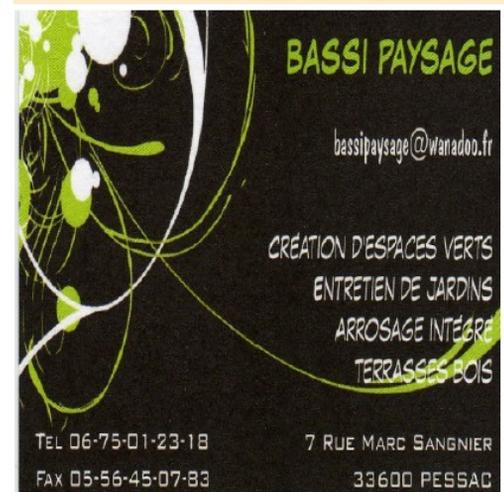
Le comité de quartier, conscient du retard pris dans les autres quartiers (Sardine et La Paillère-Compostelle), commence à s'interroger sur une date raisonnable de construction de cette future salle. Avant ou après 2014 ?



Ce 2^{ème} Printemps du Sport est l'occasion de rencontrer, d'expérimenter, de dialoguer ou de partager autour du sport, à Pessac !

Un week-end, organisé par la Ville de Pessac et l'OMS, ponctué de nombreuses animations conviviales et sportives sur divers lieux de la commune.

Renseignements : 05 56 45 15 65





Salon de coiffure
Hommes Femmes Enfants

Jenny f'hair

22 avenue du Rond-Point
33600 PESSAC

Mardi-Mercredi-Vendredi
9h-19h
Jeudi
9h-12h30 17h-19h
Samedi
9h-17h

Avec ou sans RDV
Tél: 05.56.45.79.18

Entreprise LAGOUARDE

MULTISERVICES

PLOMBERIE - SANITAIRE
COUVERTURE - ZINGUERIE
DOUBLAGE - ISOLATION
CARRELAGE - PEINTURE
Tous travaux d'entretien

20, rue des chênes 33600 PESSAC
23, avenue du Général LECLERC 33680 LACANAU
lagouarde-jacques@orange.fr

05 56 45 79 02
06 15 33 86 63

VIDE-GRENIERS 2011- INSCRIPTIONS

LA CIRCULATION DES VÉHICULES EST INTERDITE DE 8H À 18H PAR ARRÊTÉ MUNICIPAL.

Vide-greniers - mode d'emploi :

1/ Inscrivez-vous maintenant à l'aide du coupon réponse ci-dessous en joignant un chèque de caution de 10€ (libellé à l'ordre du comité de quartier de Brivazac-Candau) qui vous sera restitué.

2/ Déposez votre inscription chez l'une de ces 3 personnes.

Maité ALLAIN 7, allée Jacques BREL 05 56 45 70 08

Yvon BOUYER 43, avenue de Brivazac 05 56 45 70 54

Corinne MEDINA 12, rue du Jasmin 05 56 45 37 21

Date limite de dépôt de votre inscription : vendredi 25 mars 2011

3/ Arrivez le dimanche 3 avril à partir de 9h par la place Chambrelent en prenant l'avenue de Brivazac. Des membres du comité vous accueilleront et vous indiqueront votre emplacement (aucune installation sans autorisation du comité). Un seul sens de circulation !

4/ Vendez à partir de 10h. Fin des ventes à 17h. Il ne vous reste plus qu'à libérer votre emplacement. Nous acceptons volontiers tous les coups de mains pour le rangement des tables, chaises et tréteaux.

Le comité de quartier met à votre disposition des tables pour l'exposition et la vente. Vous êtes libres de fixer les prix des articles exposés (le comité de quartier ne perçoit ni droit d'entrée, de place, ni pourcentage). Vous trouverez sur place: sandwiches, boissons, pâtisseries, café ... Enfin, cette journée est placée sous le signe de la bonne humeur.

Pour toute information complémentaire, contactez:
Maité ALLAIN : 05 56 45 70 08 ou Corinne MEDINA : 05 56 45 37 21

Organisateur : COMITE DE QUARTIER BRIVAZAC CANDAU

Adresse : 37 avenue de Candau – 33600 PESSAC

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique

se déroulant le Dimanche 3 avril 2011 à Ville : PESSAC - 33600

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse :

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Attestation obligatoire devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Ces deux dernières pages rassemblent les informations pratiques concernant votre comité de quartier, vous y trouverez:

- les coordonnées des membres du conseil d'administration.
- notre calendrier de quartier 2011
- le plan du quartier, à garder à portée de main!

Membres du conseil d'administration 2011										
NOM	PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE FIXE	TELEPHONE PORTABLE	ADRESSE MEL	CADRE DE VIE/URBANISME	ANIMATIONS	COMMITANTON/VAR	MEMOIRE HISTOIRE	BUREAU
ALLAIN	Maitié	7, allée Jacques Brel	05 56 45 70 08	06 16 98 33 19	marie.allain@sfr.fr					Vice-présidente
BOUYER	Yvon	43, avenue de Brivazac	05 56 45 70 54		yvon.bouyer@neuf.fr					trésorier adjoint
BURTIN	Dominique	37, avenue de Candau	05 56 45 34 86	06 88 21 45 51	dominiqueburtin@wanadoo.fr					secrétaire
CHOUTEAU	Martine	5, rue Marc Sangnier								
COHEN	Annick	30, avenue de Brivazac	05 56 45 40 17		annickcohen@free.fr					
EYNAUD	Frédérique	51, avenue des Échoppes								
JULIEN	Guéno	36, rue du prof. Esclangon	05 56 15 32 29		guenoj@aliceadsl.fr					secrétaire adjointe
LAFAYE	Nathalie	4, rue Charcot	05 56 45 71 87							
LECHANOINE	Michel	20, allée Georges Brassens			lechanoine.michel@free.fr					
LUTINAUD	Valérie	13, rue du Rond Point		06 09 39 82 20	v.luinaud@free.fr					trésorière
MEDINA	Corinne	12, rue du Jasmin	05 56 45 37 21		medina.corinne@wanadoo.fr					
MESSÉ	Jean-Paul	5, rue Marc Sangnier	05 56 45 60 46	06 71 48 76 32	messe.jean-paul@wanadoo.fr					Président
MINEUR	Jacques	31, rue du Cdt Lherminier	05 56 45 41 04	06 32 38 42 41						
MONAURY	Bruno	74, avenue de Candau	05 56 45 02 18		bruno.pc.portable@neuf.fr					
PICOT	Anne-Hélène	4, allée Jacques Brel								
PUJOLLE	Christian	11, rue des Bengallines	05 56 45 09 79		chpujolle@gmail.com					
TAMAYO	Nathalie	8, rue du Jasmin	05 56 15 81 70	06 13 23 67 71	cocobouchonangel@free.fr					

ECRIVEZ -NOUS : Comité de quartier Brivazac-Candau,
37 avenue de Candau, 33600 PESSAC

Adresse électronique : cqbc33@gmail.com

RETROUVEZ -NOUS EN LIGNE : federation-quartiers-pessac.com/quartiers/brivazac/vv.htm

